

1. ÉLABORATION D'INSTRUMENTS POUR ANALYSER LES RISQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS POST-SECONDAIRES AUSTRALIENS

Rick Draper
Amtac Professional Services Pty.Ltd., Australie

Résumé : La présente contribution décrit une évaluation des risques de vol réalisée sur 124 campus d'enseignement tertiaire et de formation continue par Amtac Professional Services Pty. Ltd. Elle identifie la méthode et le modèle utilisés pour cette étude, qui portait sur la prévention en situation des actes criminels, la prévention par l'aménagement du milieu et la gestion du risque. Cette contribution aborde également le cadre utilisé pour analyser le risque de préjudice au personnel résultant de vols, cadre qui s'inspire de la norme australienne et néo-zélandaise de gestion du risque. On présente par ailleurs la méthode de collecte des données, l'élaboration de la base de données et le rapport final.

Introduction

A la suite d'une procédure d'appel d'offres, Amtac Professional Services Pty. Ltd, société de conseil en matière de sécurité et de prévention de la criminalité dont le siège est dans le Queensland, a été choisie pour entreprendre une évaluation des risques de vol sur 124 campus d'enseignement tertiaire et de formation continue (TAFE) en Australie. On trouvait sur chacun de ces campus entre deux et dix points de manipulation d'espèces, pour lesquels une évaluation s'imposait. Plus de 500.000 étudiants suivent des cours sur les campus TAFE qui se répartissent sur un territoire de plus de 1 million de km².

Dans la phase de planification du projet, il convenait d'envisager plusieurs éléments, dont le caractère excentré de plusieurs de ces sites ; les modes de déplacement, les temps de déplacement et la sécurité du personnel travaillant sur des campus excentrés ; les plans d'urgence pour faire face à d'éventuelles situations problématiques ; et la méthode la plus commode pour faciliter à l'ensemble du personnel la rédaction de rapports cohérents et fiables sur la sécurité. L'un des défis majeurs que devait relever un projet d'une telle ampleur était de faire en sorte que les recommandations relatives à la gestion des risques s'inscrivent dans un cadre juridiquement et moralement acceptable, prenant par ailleurs en compte les contraintes philosophiques, opérationnelles et financières.

Définition et ampleur du problème

Après concertation avec le client, le vol a été défini comme « l'acte consistant à dépouiller une personne par intimidation, par menace ou par force, ce que l'on désigne fréquemment sous le nom de 'braquage' ».

Une recherche conduite par l'Institut australien de criminologie (AIC) révèle que le taux de vol a enregistré un pic en 2001 en Australie, avec 136 agressions pour 100.000 personnes. Parmi les incidents enregistrés, « 59% n'étaient pas des vols à main armée, 35% étaient des vols à main armée et 6% seulement avaient été commis avec l'aide d'une arme à feu. » Le taux de vol régresse depuis 2001 (AIC, 2002).

Au moment de l'examen, le nombre d'incidents de ce type signalés sur les campus TAFE était relativement réduit, alors que les vols étaient beaucoup plus fréquents avant que l'on ne modifie le régime de perception des droits universitaires, encaissés jusqu'alors en espèces. Toutefois, l'argent liquide était toujours utilisé sur les campus pour plusieurs transactions, dont le paiement des frais de stationnement, de la cotisation à une des associations étudiantes et des amendes à la bibliothèques, les jetons de téléphone, la photocopie, les achats en librairie, les distributeurs automatiques et les jeux électroniques, et certaines

opérations telles que les massages, les séances de remise en forme et les repas au restaurant. Certaines transactions individuelles en espèces dépassaient AUD 200, mais la plupart portaient sur des montants moins élevés.

Au moment de l'examen, il était certes évident que le campus n'était pas considéré par les délinquants éventuels comme une cible particulièrement attrayante, mais il n'en demeurait pas moins que des vols étaient susceptibles de se produire dans des lieux qui n'avaient pas été ciblés jusque là. Le fait que les campus soient situés dans des collectivités territoriales où l'on enregistre plus de 1.700 vols par an suggérait la nécessité d'une stratégie visant à rendre ces objectifs inintéressants pour les voleurs.

Méthode

Pour procéder à l'évaluation des risques de vol, on s'est appuyé sur les principes de la prévention de la criminalité en situation, de la prévention du crime par aménagement du milieu (PCAM) et de la gestion des risques pour la sécurité.

La prévention de la criminalité en situation part d'une appréciation des éléments de situation susceptibles de peser sur la décision du délinquant éventuel. Le délinquant compare l'effort exigé pour commettre le vol et le risque d'échec avec l'importance de la gratification telle qu'il la perçoit (Clarke, 1997). L'opération peut être soit méticuleusement planifiée, soit improvisée. Les stratégies de prévention de la criminalité en situation cherchent à accroître l'effort que nécessite la réussite d'un vol en accroissant le risque, tel qu'il est perçu par le délinquant, d'être surpris par des tiers, pris sur le fait et sanctionné, tout en réduisant parallèlement la gratification perçue. La théorie de la prévention de la criminalité en situation cherche également à éliminer les comportements apparemment innocents précédant un vol éventuel, notamment le fait de roder à proximité d'un point de manipulation d'espèces.

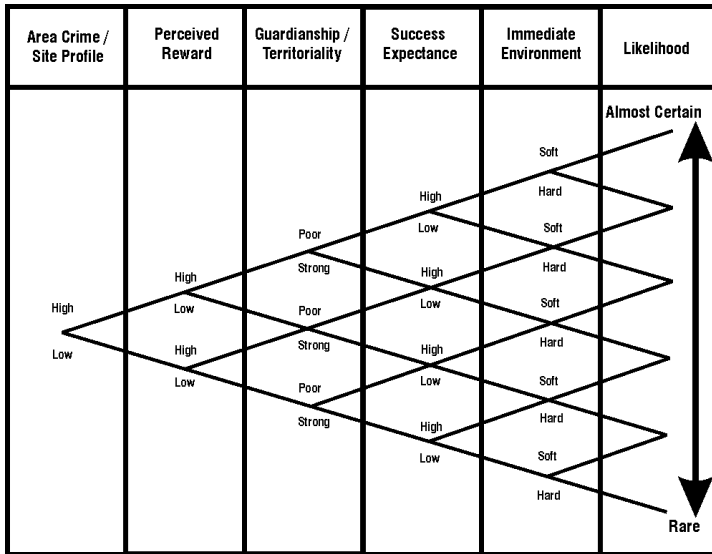
Pour la prévention du crime par une stratégie d'aménagement du milieu, on part du principe que le milieu peut-être aménagé de manière à encourager les comportements jugés désirables et à décourager les comportements indésirables (Crowe, 2000). Au moment où il se prépare à commettre un vol, le délinquant distingue dans l'environnement des 'éléments révélateurs' et cherche à y repérer les facteurs susceptibles de réduire le niveau de l'effort et du risque impliqués. Utilisées à bon escient, les stratégies de PCAM telles que la surveillance naturelle, le contrôle des accès et le renforcement des défenses (donc l'exercice du droit de propriété) peuvent se révéler très dissuasives en réduisant »l'attrait« d'un site de transactions en espèces en tant que cible éventuelle d'un vol.

Le concept de gestion du risque pour la sécurité prend en compte deux dimensions du risque : sa probabilité et ses conséquences (Standards Australia, 1999). On cherche essentiellement à réduire la probabilité de survenue du vol et à réduire les conséquences éventuelles si le vol se produit. En règle générale, la prévention de la criminalité en situation et le la PCAM contribuent à diminuer la probabilité de l'événement. Les autres stratégies renforcent la sécurité des personnes, ce qui réduit les conséquences éventuelles.

Modèle

Au départ, il a été élaboré un modèle de décision en arborescence pour étayer l'élaboration d'instruments plus précis d'évaluation du risque. Ce modèle s'inspirait des principes de la prévention de la criminalité en situation, de la PCAM et de la gestion du risque pour la sécurité pour décrire la probabilité d'un vol sur un site de manipulation d'espèces, compte tenu des variables intervenant dans la prise de décision du voleur (Figure 1.1). Pour élaborer ce modèle, on a également eu recours aux recherches de l'AIC sur le mode de sélection des cibles par le voleur (Nugent *et al.*, 1989).

Figure 1.1. Arbre de décision du délinquant



[LEGENDES]

Criminalité locale/profil du site ; Récompense escomptée ; Gardiennage/surveillance de la zone ; Espérance de succès ; Environnement immédiat

Probabilité

Quasi certitude ; événement rare

Collecte de données et visite des sites

Avant de procéder à la visite des sites, Amtac a réuni à propos de chaque campus les informations de base suivantes :

- Emplacement et plan du site.
- Usage auquel sont généralement affectés les bâtiments.
- Plan de niveau de tous les bâtiments abritant des points de manipulation d'espèces: espaces dotés de caisses enregistreuses, locaux des associations étudiantes, bibliothèques, restaurants, cantines, librairies, distributeurs automatiques et jeux électroniques, guérites d'accès au stationnement étudiant, points d'entrée et de sortie et autres secteurs dans lesquels est encaissé de l'argent liquide.
- Schéma des alarmes anti-intrusion, contrôles des accès, télévisions en circuit fermé (TCF) et autres équipements de sécurité.
- Documentation sur les mesures et procédures de sécurité.
- Brochures d'information destinées aux agents et aux étudiants.
- Description de poste et obligations de service de toutes les personnes ayant des responsabilités dans le domaine de la sécurité et de l'encaissement d'espèces.

- Données démographiques, avec notamment l'effectif étudiant.
- Emploi du temps et calendrier du campus.
- Heures d'utilisation habituelles des bâtiments et des terrains.
- Liste des tiers utilisant le campus.
- Détail des systèmes d'alarme, des services de garde ou de patrouille et autres opérations de sécurité contractuelles.
- Liste des personnes assurant contractuellement le nettoyage ou la maintenance qui ont accès aux points de manipulation d'espèces.
- Liste des incidents de sécurité qui se sont produits sur le campus au cours des trois années écoulées, avec indication de leur gravité.
- Tableau de service actuel en matière d'interventions de sécurité.
- Détails des polices d'assurance éventuelles couvrant les points de manipulation d'espèces.
- Liste des principaux problèmes ou soucis en matière de sécurité.

Chaque visite de site comportait :

- Des entretiens ou discussions formels avec le personnel, notamment avec les personnes traitant les transactions en liquide ou impliquées dans la sécurité.
- L'examen et la clarification des mesures, des procédures, des directives et des dispositifs de gestion.
- Un examen du cadre bâti ayant pour but d'identifier les points faibles dans la conception, la disposition et les modes opératoires, conformément aux principes de la PCAM.
- Un examen du matériel et des technologies affectés à la sécurité, le but étant d'identifier les vulnérabilités en matière de sécurité physique susceptibles d'accroître la probabilité de vols ou les conséquences dommageables d'un vol.
- Une photographie numérique destinée à faciliter l'examen des problèmes identifiés et les analyses ultérieures.

L'équipe de projet

Amtac a mis au point un projet complet faisant appel à trois stratégies clé :

- Un chef de projet a été chargé de coordonner la collecte des données, de procéder aux analyses et de préparer les recommandations et le rapport.
- Une équipe composée de spécialistes a visité l'ensemble des sites et réuni les données qu'elle a ensuite présentées au chef de projet.

- La technologie a été mobilisée pour la production de rapports sur le campus fournis en temps utile, cohérents et de haut niveau.

Compte tenu des délais restreints impartis au projet, le personnel permanent d'Amtac s'est vu adjoindre des collaborateurs occasionnels titulaires d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle en criminologie ou dans une discipline voisine. L'expérience professionnelle était très variable au sein de l'équipe. L'un des collaborateurs venait seulement d'obtenir son diplôme ; un autre salarié travaillait depuis plusieurs années dans le secteur de la gestion des risques pour la sécurité ; un troisième, qui avait occupé des fonctions administratives dans un autre établissement post-secondaire, a pu intervenir très utilement sur certaines questions opérationnelles.

Chaque membre de l'équipe s'est vu remettre une trousse contenant un micro-ordinateur portable et un logiciel spécialisé, un Palm Pilot, un équipement de communication, des feuilles de papier et autres fournitures. L'équipe a reçu une formation intensive portant sur les outils d'évaluation du risque, la technologie et les principes de base du projet.

Les membres de l'équipe n'ayant pas tous la même maîtrise de l'informatique, il fallait imaginer d'autres méthodes de collecte et de collation des données. La plupart ont choisi le Palm Pilot pour la collecte des données. Les données étaient transférées vers un ordinateur de bureau après chaque visite de site. D'autres ont opté pour les fiches papier pour le travail sur site, l'information étant ensuite entrée manuellement dans la base de données en fin de journée.

Cadre d'analyse

Le niveau réel du risque est fonction de la probabilité du risque et de ses conséquences. Le cadre correspondant à la norme australienne et néo-zélandaise pour la gestion du risque a été utilisé pour analyser l'importance du risque de conséquences dommageables pour le personnel à la suite d'un vol (Standards Australia, 1999). Dans ce cadre, on recommande, après identification des sources du risque, une analyse séparée de la probabilité et des conséquences, compte tenu des contrôles en place qui limitent cette probabilité ou les conséquences. Le cadre recommande par ailleurs le recours à des descripteurs normés pour la probabilité, les conséquences et le risque (Standards Australia, 1999), mais il encourage les utilisateurs à adapter ce cadre en fonction de leurs besoins (Tableau 1.1).

Tableau 1. Descripteurs de probabilité

Niveau	Descripteur	Description
A	Quasi certain	Se produira dans la plupart des cas
B	Probable	Se produira sans doute dans la plupart des cas
C	Possible	Pourrait bien se produire un jour
D	Improbable	Est envisageable
E	Rare	Pourrait se produire exceptionnellement

Source : Standards Australia, 1999.

Évaluation du pouvoir d'attraction

Pour apprécier la probabilité d'un vol, il importe de calculer le 'pouvoir d'attraction' d'un point de manipulation d'espèces pour un délinquant éventuel (Figure 1.2). Un site par rapport auquel la *récompense perçue* est faible a un pouvoir d'attraction faible en tant que cible. De même, un site n'offrant qu'une *possibilité* très limitée de vol aura un pouvoir d'attraction très faible pour le délinquant. La Figure 1.3

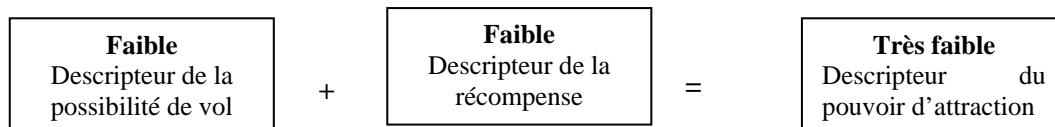
montre qu'une récompense perçue comme faible (donc une somme réduite) et une possibilité perçue comme restreinte se traduisent par un faible pouvoir d'attraction.

Figure 1.2. Évaluation du pouvoir d'attraction

Attraction		Possibilité				
		Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
Récompense escomptée	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
	Faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Faible
	Moyenne	Très faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
	Forte	Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
	Très forte	Très faible	Faible	Forte	Très forte	Très forte

Figure 1.3. Exemple d'évaluation du pouvoir d'attraction

Attraction		Possibilité				
		Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
Somme en espèces	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
	Faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Faible
	Moyenne	Très faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
	Forte	Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
	Très forte	Très faible	Faible	Forte	Très forte	Très forte



Variables contextuelles

Le fait de dire d'un site qu'il présente un fort pouvoir d'attraction pour les voleurs éventuels ne signifie pas nécessairement qu'il est une cible probable. Il convient de considérer tout d'abord plusieurs variables contextuelles. Amtac fait appel à un « indice de criminalité du site » qui caractérise chaque site du point de vue de la criminalité et qui est obtenu par combinaison de trois facteurs pondérés :

- Le taux de vol dans l'ensemble de la collectivité territoriale.
- L'incidence des vols précédents sur le campus.
- Le niveau perçu des autres incidents relatifs à la sécurité.

A pouvoir d'attraction égal, on peut raisonnablement supposer qu'un point de manipulation d'espèces situé sur un campus appartenant à une collectivité territoriale où les vols sont fréquents constitue une cible plus probable qu'un point situé dans une zone qui n'a pas enregistré de vols au cours des cinq années écoulées. Pour que le voleur passe à l'acte, il faut par ailleurs qu'il soit suffisamment motivé (Cohen et Felson, 1979). Les statistiques montrent qu'un campus sur lequel se sont produits un ou plusieurs actes de vol risque de constituer dans le futur une cible plus probable qu'un site qui n'a pas été victimisé jusqu'ici.

La recherche indique par ailleurs un lien entre le vol et le niveau des autres incidents de sécurité : les délinquants 'passent' au délit de niveau supérieur si l'occasion leur en est donnée (Clarke, 1997).

Évaluation de la probabilité

Étant donné le pouvoir d'attraction estimé d'un point de manipulation d'espèces en tant que cible d'un vol et l'indice de criminalité du site, il est possible d'estimer la probabilité d'un vol sur un emplacement donné. La Figure 1.4 montre la matrice utilisée pour dériver le descripteur de probabilité.

Figure 1.4. Évaluation de la probabilité

Probabilité		Indice de criminalité				
		Très élevé	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Attraction	Très faible	Rare	Rare	Rare	Rare	Rare
	Faible	Rare	Rare	Improbable	Improbable	Improbable
	Moyenne	Rare	Improbable	Possible	Possible	Probable
	Forte	Rare	Improbable	Possible	Probable	Quasi certain
	Très forte	Rare	Improbable	Probable	Quasi certain	Quasi certain

Évaluation des conséquences

La gravité et le type de conséquences varient selon l'événement. Le modèle fait appel à cinq descripteurs pour la gravité des conséquences (Tableau 1.2) et fournit des descripteurs pour des catégories spécifiques de conséquences par rapport à un événement à risque (Tableau 1.3 à 1.6). Les coûts financiers sont particulièrement faciles à identifier (Tableau 1.3), mais les autres conséquences, notamment l'atteinte en termes d'image (Tableau 1.4), du point de vue juridique (Tableau 1.5) et personnel (atteintes physiques ou psychologiques) (Tableau 1.6) peut lui aussi ne pas être négligeable.

Tableau 1.2. Descripteurs normés des conséquences

Niveau	Descripteur	Description
1	Insignifiantes	Pas de blessés, pertes financière faibles
2	Mineures	Premiers secours, perte financière moyenne
3	Moyennes	Acte médical, grosse perte financière
4	Majeures	Blessures graves, incapacités, grosse perte financière
5	Catastrophiques	Décès, énorme perte financière

Source : Standards Australia, 1999.

Tableau 1.3. Descripteurs des conséquences financières

Niveau	Descripteur	Description
1	Insignifiantes	Gérables par le budget de fonctionnement
2	Mineures	Surcoûts administratifs mineurs dus à l'événement
3	Moyennes	Coûts administratifs + quelques réparations
4	Majeures	Impact important sur le budget de fonctionnement
5	Catastrophiques	Grosse perte financière ou ponction sur les ressources, non récupérables sur le budget de fonctionnement

Source : Standards Australia, 1999.

Tableau 1.4. Descripteurs des conséquences en termes d'image

Niveau	Descripteur	Description
1	Insignifiantes	Quasi absence d'impact
2	Mineures	Atteinte à la crédibilité
3	Moyennes	Nécessité de contrôler les dommages
4	Majeures	Confiance ébranlée, mais pas totalement perdue
5	Catastrophiques	Perte totale de confiance, nécessité d'une action majeure pour restaurer la crédibilité

Source : Standards Australia, 1999.

Tableau 1.5. Descripteurs des conséquences juridiques

Niveau	Descripteur	Description
1	Insignifiantes	Menace, non mise à exécution, de poursuites légales
2	Mineures	Plainte, ensuite retirée, ou accord préalable sur une indemnisation
3	Moyennes	Procès. Dommages-intérêts modérés.
4	Majeures	Dommages-intérêts importants ou autres compensations accordées par le tribunal
5	Catastrophiques	Dommages-intérêts maximums accordés par le tribunal

Source : Standards Australia, 1999.

Tableau 1.6. Descripteurs des conséquences pour les personnes

Niveau	Descripteur	Description
1	Insignifiantes	Pas de blessures ou désagréments liés à l'événement
2	Mineures	Premiers secours, conseil sur site
3	Moyennes	Acte médical, nécessité d'un conseil psychologique
4	Majeures	Blessures graves, traumatisme psychologique, hospitalisation
5	Catastrophiques	Décès ou incapacité permanente

Source : Standards Australia, 1999.

Évaluation du risque

La Figure 1.5 montre la matrice à laquelle recourt Amtac pour dériver le risque d'atteintes aux agents résultant d'un vol. Cette matrice permet une comparaison des niveaux de risque sur différents sites (Standards Australia, 1999). L'adjectif 'mineur' est le descripteur faisant référence au dommage éventuel le moins important envisageable pour le personnel qui serait victime d'un vol. Amtac isole par ailleurs les variables susceptibles de réduire le dommage éventuellement subi par le personnel du fait d'un vol, donc les mesures et les dispositifs, la formation, la distance entre le délinquant et sa victime et l'existence d'un dispositif de conseil et de sensibilisation une fois l'incident survenu.

Sont également envisagées les conséquences telles que les coûts financiers liés aux procédures judiciaires et à l'atteinte à la réputation. Or, si l'on entend évaluer le risque de pertes financières entraînés par une procédure judiciaire à la suite d'un vol, il convient d'estimer également la probabilité et les conséquences de ce risque. Dans l'hypothèse d'un vol par exemple, la présence ou l'absence de mesures appropriées et de gestion de post-incident seraient déterminantes pour un verdict de culpabilité par négligence en cas de procès civil. Par ailleurs, la probabilité du vol peut être décrite comme 'possible', alors que celle de la procédure judiciaire peut être décrite comme 'probable'. La gestion d'un tel risque peut être abordée sous deux angles différents : réduction de la probabilité du vol et réduction de la probabilité que la victime demande en justice des dommages-intérêts.

Élaboration de la base de données

On a eu recours à une base de données personnalisée pour enregistrer et analyser les variables. La première phase du processus a consisté à identifier et à programmer les variables de l'analyse du risque, ce qui a permis de définir des paliers en ce qui concerne la possibilité, la récompense perçue, le pouvoir d'attraction, l'indice de criminalité du site, la probabilité, les conséquences et le risque.

A partir de cette base de données, on a généré des phrases et des paragraphes prenant en compte ces variables pour produire les rapports. Les rapports devaient être faciles à lire et détaillés et contenir des recommandations spécifiques pour chacun des points de manipulation d'espèces examinés. On a imaginé un cadre modèle destiné à créer les variables des rapports. On a ensuite exploré les liens éventuels entre les variables utilisées dans les rapports, ainsi qu'entre les variables de l'analyse du risque et les variables des rapports, puis créé une série de matrices. Il s'agissait parfois de liens simples, tels que le choix de la phraséologie pour communiquer sur la probabilité ; mais dans d'autres cas, il s'agissait de liens très complexes, notamment dans le cas de la génération des recommandations. On a ensuite installé dans la base de données des formules de calcul permettant d'aboutir à un texte intégrant les variables ou à un texte n'intégrant pas les variables. Ainsi, dans les rapports, aboutit-on, pour ce qui concerne l'attrait d'un site spécifique de manipulation d'espèces en tant que cible d'un vol, compte tenu des variables spécifiques de l'analyse des risques, à l'une des trois formulations suivantes :

- « ...rend cet emplacement *inintéressant* en tant que cible d'un vol. »
- « ...rend cet emplacement *moyennement attrayant* en tant que cible d'un vol. »
- « ...rend cet emplacement *éventuellement très attrayant* en tant que cible d'un vol. »

La vérification des calculs et le suivi des résultats en fonction de l'évolution de la valeur des variables, a pris beaucoup de temps, mais a permis de déboucher sur les résultats requis. La formule qui suit est un exemple de calcul de la probabilité, au sens où l'entend la Figure 1.4., prenant en compte les variables 'indice de criminalité du site' et 'attrait d'un point de manipulation d'espèces' (PME) en tant que cible éventuelle d'un vol.

Si((Indice de criminalité du site="Très faible" ou _Attrait du PME="Très faible " ou (Indice de criminalité du site ="Faible" et Attrait du PME ="Faible")), "Rare", Si(Attrait du PME ="Faible" et (Indice de criminalité du site ="Moyen" ou Indice de criminalité du site ="Élevé" ou Indice de criminalité du site ="Très élevé")) ou bien (Indice de criminalité du site ="Faible" et (Attrait du PME ="Moyen" ou Attrait du PME ="Élevé" ou Attrait du PME ="Très élevé")), "Improbable", Si (Indice de criminalité du site="Moyen" et (Attrait du PME ="Moyen" ou Attrait du PME ="Élevé") ou (Indice de criminalité du site ="Élevé" et Attrait du PME ="Moyen"), "Possible", Si((Indice de criminalité du site="Moyen" et Attrait du PME ="Très élevé") ou (Indice de criminalité du site ="Élevé" et Attrait du PME ="Élevé") ou (Indice de criminalité du site ="Très élevé" et Attrait du PME ="Moyen"), "Probable", Si((Indice de criminalité du site="Élevé" et Attrait du PME ="Très élevé ") ou (Indice de criminalité du site = "Très élevé" et(Attrait du PME = "Élevé" ou Attrait du PME = " Très élevé ")), "Quasi Certain", "Erreur"))))

Rapports

Il a été produit un rapport pour chacun des campus, accompagné d'un dossier photographique et d'une annexe indiquant le résultat de l'estimation pour chacun des points de manipulation d'espèces. Le rapport comportait les parties suivantes :

- Introduction.
- Méthode : instruments de l'examen et sources d'information
- Informations générales sur le campus.
- Observations : incidents liés à la sécurité, stratégie de sécurité en place et problèmes de sécurité.
- Évaluation de la menace : objectifs de la menace et contraintes sur son origine
- Analyse du risque : évaluation des procédures et du risque.
- Annexes des points de manipulation d'espèces.
- Supplément photographique.

L'extrait qui suit, tiré de la partie 'Informations générales' du rapport, montre de quelle manière les variables ont été intégrées dans un texte suivi comportant des phrases et des paragraphes.

Le Collège XYZ est situé au 205 rue du Bonheur à Bonheurville et il dessert une population de 2.000 étudiants. Il a été signalé à Amtac que le campus employait environ 150 salariés, dont 12 au maximum manipulent de l'argent liquide dans le cadre de leur service.

D'une recherche effectuée dans les services de l'administration locale il ressort que le Collège XYZ dépend de la circonscription administrative de Bonheurville. Les données relatives à la criminalité dans la région font apparaître 114 vols déclarés pour l'année 2001. Compte tenu des données disponibles, le campus est classé comme situé dans une zone à taux de vol « moyen » par rapport aux autres campus.

La majorité des rapports sont sortis directement de la base de données, mais certains ont dû faire l'objet d'une édition. Dans un nombre limité de cas, les campus partagent certaines installations et le corps du rapport devait impérativement en faire mention. On a considéré que pour des raisons d'efficacité il valait mieux procéder à ces ajustements au stade de la rédaction au lieu de programmer des variables supplémentaires.

Conclusion

Ce projet a mis en évidence l'intérêt du développement d'instruments d'analyse. L'approche utilisée a permis de soumettre des rapports fiables et cohérents sur des campus implantés dans des environnements très divers ; mais elle a permis aussi de respecter le calendrier, assez serré, du projet. Il ressort de ce projet qu'il importe de s'assurer que le personnel chargé de réunir les données ait un bon niveau de formation et comprenne l'intérêt de l'information qu'il collecte. Il importe par ailleurs de disposer d'une stratégie permettant de faire face aux divergences entre l'information fournie par le client, l'information présentée dans les entretiens et l'information recueillie par l'équipe de projet. Des contradictions ont été constatées à plusieurs reprises et il a donc fallu valider les données avant de les analyser.

La loi australienne ne fait pas obligation de recourir à la norme de Standards Australia ou à celle de Standards New Zealand (AS/NZS) pour évaluer et gérer les risques en matière de sécurité. Or, comme l'a mis en évidence la présente contribution, cette norme offre en fait un cadre utile permettant d'assurer la cohérence des résultats. Elle exige certes que l'on s'engage à réunir des données fiables dans l'optique de

l'analyse, mais la méthode à laquelle a eu recours le projet a montré qu'une évaluation à large échelle des risques était de nature à fournir un ancrage raisonnable à leur gestion.

Références

Australian Institute of Criminology (AIC) (2002), *Australian Crime Facts and Figures 2002*, AIC, Canberra.

Clarke, R.V. (ed.) (1997), *Situational Crime Prevention: Successful Case Studies* (2nd edition), Harrow and Heston, Albany, New York.

Cohen, L.E. and M. Felson (1979), "Social Change and Crime Rate Trends: A Routine Activity Approach", *American Sociological Review*, Vol. 44, pp. 588-608.

Crowe, T.D. (2000), *Crime Prevention Through Environmental Design* (2nd edition), Butterworth-Heinemann, Stoneham, Massachusetts.

Nugent, S., et al. (1989), *Armed Robbery from an Offender's Perspective: Implications for Prevention*, Australian Institute of Criminology, Canberra.

Standards Australia (1999), *AS/NZS 4360:1999. Risk Management*, Standards Australia.

Bibliographie

Bureau of Crime Statistics and Research (BOCSAR) (2002), *New South Wales Recorded Crime Statistics by Area 1996-2001*, BOCSAR, Sydney, www.cjc.nsw.gov.au/bocsar1.nsf/pages/lga_alpha1ist.

Chilvers, M. (1998), "Measuring Crime Dispersion" in Bureau of Crime Statistics and Research, *Crime and Justice Bulletin Contemporary Issues in Crime and Justice*, No. 39, BOCSAR, Sydney.

Department of Employment, Training and Industrial Relations (DETIR) (1997), *Personal Security in the Retail Industry, Managing the Risk of Cash-Related Assault: A Workplace Health and Safety Guide*, DETIR, Brisbane.

Doak, P. (1999), *Key Trends in Crime and Justice New South Wales 1999*, BOCSAR, Sydney.

Hunter, R.D. and C.R. Jeffery (1992), "Preventing Convenience Store Robbery Through Environmental Design" in R.V. Clarke (ed.) *Situational Crime Prevention: Successful Case Studies* (2nd edition), Harrow and Heston, Albany, New York.

Fennelly, L.J. (1996), *Handbook of Loss Prevention and Crime Prevention* (3rd edition), Butterworth-Heinemann, Stoneham.

Fischer, R.J. and G. Green (1992), *Introduction to Security* (5th edition), Butterworth-Heinemann, Stoneham, Massachusetts.

Murphy, R. (2001), "Crime Risk Management" in *Proceedings of the 7th Annual South Pacific Security and Access Control Conference*, International Security Management and Crime Prevention Institute, Brisbane.

Ogilvie, E. (2000), "Knives and Armed Robbery", *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, Vol. 159.

WorkCover Authority of New South Wales (1994), *Armed Hold-ups and Cash Handling: A Guide to Protecting People and Profits from Armed Hold-ups*, WorkCover NSW, Sydney.

WorkCover Authority of New South Wales (2001), *Workplace Violence in the Finance Sector: Guidelines, Checklists and Forms for Small to Medium Workplaces*, WorkCover NSW, Sydney.

WorkCover Authority of New South Wales (2002), *Code of Practice Cash in Transit Industry*, WorkCover NSW, Sydney.